

## Réunion du 08 juin 2015 à 18h30

Tous présents.

- Visite de la maison Focka  
Maintenant que la maison est vide, il s'avère qu'il serait bon de repeindre la salle à manger, le couloir ainsi que les boiseries extérieures. Le devis global s'élève désormais à 9.229,20 € TTC.  
Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.  
Suite à la visite de M. Buttieu, ce dernier a constaté que le portail est trop vétuste pour être réparé. Il nous propose la fourniture d'un portail de même style pour la somme de 1.245 € HT. La dépose, pose et ajustage s'élèvent à 390 € HT.  
Le coût de l'ensemble est donc de 1635 € HT soit 1798,50 € TTC.  
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Les travaux de voirie à Villamoy et à Villemardy sont terminés, ils nous donnent toute satisfaction. Il est à noter une plus-value de 1455 € HT pour une bande en calcaire supplémentaire rue de la Vallée ainsi que l'agrandissement du virage rue de la Crochetterie.  
La facture totale est donc de 40943 € HT soit 49132 € TTC.
- Une bonne nouvelle ! Le montant de la subvention « amendes de police » correspondant à ces travaux est de 7898 €.
- Maison Bellamy : la nouvelle chaudière est installée et elle fonctionne ! Elle donne entière satisfaction à la locataire.
- La baisse de la DGF, qui correspond en fait à la contribution de la commune au redressement des finances publiques, s'élève pour 2015 à 3510 €.
- Compte rendu de la réunion communauté de communes Beauce Gâtine.
  - Le président du SCOT vendômois est intervenu afin d'expliquer les avantages de l'intégration de la CCBG dans cette instance ; mais cela ne se fera qu'à moyen terme !
  - Un appel d'offre va être lancé pour l'éclairage public. Le référent pour notre commune est Daniel Savigny.
  - Assainissement non collectif : des personnes dont l'assainissement est non conforme ont reçu un courrier explicatif ainsi qu'un questionnaire, à retourner avant le 30 mai 2015, dont l'objectif est la réhabilitation de leur ANC. Elles pourront bénéficier d'une aide financière de l'agence de l'eau.  
Cette proposition reste basée sur le volontariat des usagers. Des réunions d'information seront effectuées au cours de l'automne prochain.

- Commission internet  
Fabrice Saint Oyant nous donne le compte rendu de la dernière réunion. De nouveaux éléments alimentent ainsi notre site, alors vite !  
Connectez vous sur « villemardy.fr ».
- Syndicat scolaire
  - Un appel d'offre vient d'être lancé pour le transport scolaire à compter de la prochaine rentrée, notre car n'étant plus aux normes à partir du 1er septembre 2015.
  - Mme Michelle Delaine souhaitant prendre sa retraite, un appel à candidature a été lancé pour la remplacer.
- Une réunion des agriculteurs exploitant sur la commune a été programmée le 31/05/15. Une quinzaine de personnes étaient présentes.  
Il a été décidé d'organiser une journée bénévolat le 23 juin afin d'entretenir les chemins de terre.  
Il a également été décidé d'envoyer à tous les agriculteurs un courrier stipulant qu'il était interdit d'effectuer ses fourrières sur les chemins lors des façons culturales et de pulvérisation, ainsi que de respecter la largeur de ces chemins de terre. Si ces différents points ne sont pas respectés, des sanctions seront prises, les contrevenants devront s'acquitter d'une facture de calcaire !
- Merci à Gérard David et Denis Patry qui participent au fleurissement de la commune.
- Merci à Julien Leguereau qui a épandu du calcaire avec l'employé communal à différents endroits de la commune.
- Fête de la musique le vendredi 19 juin à 19h00 dans notre église.  
Quelques musiciens débiteront ce concert, ils seront suivis par le groupe « Douce France » et c'est la Band'Azimut qui nous accompagnera jusqu'à la mairie. La municipalité offrira le vin d'honneur. N'oubliez pas votre panier pour terminer cette soirée en toute convivialité dans le hangar communal.  
Venez nombreux !

La séance es levée à 20h15